

« ...la vie privée, y compris la confidentialité de l'information, repose sur l'autonomie physique et morale de l'homme et est essentielle au bien-être de la personne.

L'honorable Gérard Vincent La Forest
Juge retraité de la Cour suprême du Canada

Vue d'ensemble

On a qualifié le vol d'identité de « crime du 21^e siècle ». Des millions de Nord-Américains en sont victimes chaque année. Les pertes occasionnées par ce type de crime se calculent en milliards. Selon un sondage Ipsos-Reid de 2006, 73 % des Canadiens craignent d'être victimes du vol de leur identité. Seulement 33 % des Canadiens se sentent suffisamment informés sur la protection des renseignements personnels et la fraude. Equifax et Trans Union, deux importantes agences canadiennes d'évaluation de crédit, signalent qu'elles reçoivent mensuellement de 1 400 à 1 800 plaintes portant sur le vol d'identité. Chacun doit connaître les types de comportements qui nous rendent vulnérables ainsi que les fraudes courantes, de l'écorniflage et du ratissage à l'abus de confiance et à l'hameçonnage. Afin de se protéger, il est essentiel d'être prudent lorsque l'on révèle des renseignements personnels importants et d'apprendre à protéger ces renseignements pour éviter des problèmes.

Objectif

Faire prendre conscience aux élèves de l'importance de protéger leurs renseignements personnels et de possibles conséquences découlant de l'irruption, dans leur vie privée, d'« artistes de l'escroquerie » et de voleurs d'identité.

Temps prévu

3 périodes de 75 minutes

Cours 04.04.01

Accès aux dossiers publics et privés

Cours 04.04.02

Comprendre les enjeux de la confidentialité

Cours 04.04.03

Rapports de solvabilité et surveillance électronique au travail

Questionnaire de fin d'unité et corrigé

Test de fin d'unité et corrigé

Chaque cours comprend des matrices pour les transparents et les activités.



Cours 01

Accès aux dossiers publics et privés

.01

Vue d'ensemble

L'usurpation d'identité, le vol et l'utilisation de renseignements personnels à des fins criminelles sont parmi les délits qui croissent le plus rapidement au Canada. Tous les Canadiens devraient être conscients de la nécessité de protéger leurs renseignements personnels et de s'assurer que leur identité et leurs finances sont intactes.

Chaque année, des milliers de Canadiens sont victimes de « vol d'identité ». Leurs dossiers personnels et financiers sont violés. Un spécialiste de la fraude peut, par exemple, déposer une demande de crédit au nom de la victime. Après avoir obtenu un prêt ou utilisé une carte de crédit, le voleur disparaît, laissant derrière lui une cote de solvabilité ruinée qui ne pourra souvent être corrigée qu'après de nombreuses années.

Ce cours commence par une discussion sur les types de bases de données existantes qui peuvent contenir des renseignements personnels. Ces bases de données peuvent appartenir au secteur public ou privé. Divers organismes ont accès à ces dossiers et en utilisent les données. Les élèves conscients de cette réalité ne divulgueront des renseignements personnels importants qu'avec prudence.

Objectif

Donner aux élèves une vue d'ensemble des questions de confidentialité et les rendre conscients des conséquences de ces dernières sur leur vie.

Démarche

Définir en quoi consiste la confidentialité à l'âge de l'information.

Expliquer les avantages et les inconvénients des profils de bases de données.

Connaître les lois provinciales et fédérales qui protègent la confidentialité.

Reconnaître les sources publiques et privées de renseignement.

Temps alloué

Discussion en classe	5 minutes
Activité d'apprentissage (activité A et transparent A)	15 minutes
Discussion en classe	10 minutes
Prise de notes	10 minutes
Activité d'apprentissage (activité B et transparent B)	15 minutes
Discussion en classe	10 minutes
Prise de notes	10 minutes

Consignes

Discussion de mise en situation

Demandez aux élèves en quoi consiste, pour eux, la « confidentialité à l'âge de l'information ».

Activités d'apprentissage

Formez des petits groupes pour discuter des questions proposées dans l'activité A : Confidentialité et information. Les réponses du groupe sont inscrites sur la fiche.

Chaque groupe fait part de ses réponses à la classe. L'enseignant note les réponses et complète, si nécessaire, à l'aide du transparent A, Confidentialité et information.

Demandez aux mêmes groupes de procéder à un remue-méninges afin de dresser la liste des renseignements disponibles auprès des sources publiques et d'indiquer quelles bases de données privées sont accessibles. La fiche d'activité B, Information publique et privée, sert à noter les réponses.

Chaque groupe fait part de ses réponses à la classe. L'enseignant note les réponses et complète, si nécessaire, à l'aide du transparent B, Information publique et privée.

Notes pour l'enseignant

Avant le cours, préparez le matériel nécessaire (transparents et fiches d'activité).

Pour faciliter la discussion, familiarisez-vous avec les ressources proposées concernant la confidentialité.

Familiarisez-vous avec les sites Web en lien avec la confidentialité proposés ci-après.

Matériel nécessaire

Transparent A : Confidentialité et information

Transparent B : Information publique et privée

Activité A : Confidentialité et information

Activité B : Information publique et privée

Activité C : Avantages et inconvénients de l'utilisation de l'information

Appréciation et évaluation

Les élèves partagent avec la classe les résultats de l'activité A, Confidentialité et information, et de l'activité B, Information publique et privée.

Activités complémentaires

Formez des groupes de trois élèves. Discutez des avantages et des inconvénients de l'utilisation des renseignements contenus dans les bases de données. Utilisez l'activité C, Avantages et inconvénients de l'utilisation de l'information. Discutez des trouvailles des groupes avec toute la classe.

Ressources additionnelles sur Internet

Site de la GRC

www.rcmp-grc.gc.ca/scams/student_guide_f.htm

Mesures en matière de consommation

cmcweb.ca/eic/site/cmc-cmc.nsf/fra/fe00088.html

Incitez les élèves à rechercher d'autres sites sur Internet.



activité A

Confidentialité et information

04.04.01

nom : _____

date : _____

Pourquoi la question de la confidentialité est-elle si importante à l'âge de l'information?

1

2

3

4

5

Pourquoi la confidentialité de l'information est-elle une question délicate?

1

2

3

4

5



activité B

Information publique et privée

04.04.01

nom :

date :

Information accessible auprès de sources publiques			
1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5		10	
Information accessible auprès de sources privées (pour des fins légitimes uniquement)			
1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5		10	



activité C

Avantages et inconvénients de l'utilisation de l'information

04.04.01

nom :

date :

Usage positif de l'information détenue dans les bases de données publiques

1

2

3

4

5

Usage négatif de l'information détenue dans les bases de données publiques

1

2

3

4

5



CONFIDENTIALITÉ DE L'INFORMATION

Confidentialité concernant les droits des personnes relativement à l'information à leur sujet qui circule dans la société

POURQUOI LA QUESTION DE LA CONFIDENTIALITÉ EST-ELLE SI IMPORTANTE À L'ÂGE DE LA COMMUNICATION?

- Une grande partie de l'information nous concernant nous et nos activités de consommateurs est enregistrée et conservée dans des systèmes informatiques.
- Nos dossiers informatisés peuvent être consultés par des organismes publics et privés. Par exemple, Revenu Canada peut, avec une autorisation, obtenir des renseignements financiers à votre sujet par l'entremise de votre banque.
- Les données informatisées peuvent voyager et changer de mains en quelques secondes.
- À cause de ces facteurs, l'exactitude des données est de première importance.

POURQUOI LA CONFIDENTIALITÉ DE L'INFORMATION EST-ELLE UNE QUESTION DÉLICATE?

- L'information est une ressource de très grande valeur!
- Dans notre société, l'accès à l'information procure de nombreux avantages aux consommateurs, mais constitue en même temps une menace pour notre vie privée.



INFORMATION ACCESSIBLE AUPRÈS DE SOURCES PUBLIQUES

- Information de nature démographique (recensement)
- Répertoires téléphoniques
- Dossiers de naissances, mariages, divorces
- Dossier d'inscription des électeurs
- Contributions à une campagne
- Permis de conduire / immatriculation de véhicules
- Licenses et permis (chasse, pêche, etc.)
- Information d'ordre juridique (jugements, faillites, titres immobiliers, etc.)

INFORMATION ACCESSIBLE AUPRÈS DE SOURCES PRIVÉES (pour des fins légitimes uniquement)

- Information sur l'emploi
- Rapports de solvabilité
- Information fiscale (Revenu Canada)
- Dossiers criminels
- Dossiers d'aide sociale
- Dossiers scolaires
- Dossiers médicaux



Cours 02
Comprendre les enjeux de la confidentialité .02

Vue d'ensemble

On doit informer les élèves et les rendre conscients des enjeux reliés aux diverses sources d'information. Nous examinons comment le consommateur peut protéger sa vie privée relativement au publipostage, aux rapports de solvabilité, aux télécommunications et aux numéros d'assurance sociale. Il existe diverses façons d'obtenir des renseignements importants sur l'identité d'une personne, sans que le principal intéressé en soit conscient. Les élèves sont prévenus de l'importance de protéger leur identité, afin d'éviter les problèmes qui pourraient survenir si des renseignements personnels tombaient en de mauvaises mains.

Objectifs

Donner aux élèves une vue d'ensemble des questions de confidentialité et les rendre conscients des conséquences de ces dernières sur leur vie.

Rendre les élèves conscients des diverses façons dont l'information sur leur identité peut être obtenue, sans qu'ils en soient prévenus ou sans leur consentement.

Rendre les élèves conscients de l'importance de protéger l'information relative à leur identité.

Démarche

Comprendre les principaux enjeux reliés aux sources d'information, à l'assurance, à l'emploi, au publi-postage, aux rapports de solvabilité, aux télécommunications, à la surveillance électronique et aux numéros d'assurance sociale.

Comprendre les diverses façons dont sont commis les vols d'identité.

Savoir comment minimiser les risques d'être victime d'un vol d'identité.

Temps alloué

Discussion en classe	10 minutes
Activité A	25 minutes
Discussion en grand groupe (activité A)	10 minutes
Activité B	15 minutes
Activité C	15 minutes

Consignes

Discussion en classe

Avec toute la classe, discutez des renseignements personnels qui peuvent être conservés dans des profils de bases de données. Utilisez le transparent C, Que contient un profil de base de données?, comme ressource.

Activité d'apprentissage

Formez des petits groupes pour accéder aux sites Web proposés dans l'activité A, Comment découvrir qu'un vol d'identité a lieu, et obtenir l'information demandée dans l'activité. Utilisez le transparent A comme ressource.

Avec toute la classe, discutez des trouvailles des élèves.

Reformez les groupes et demandez aux élèves de procéder à un remue-méninges pour imaginer les mesures à prendre pour prévenir le vol d'identité.

Notez l'information sur la fiche d'activité B, Minimisez les risques de vol d'identité. Consultez l'information du site proposé à l'activité B pour vous assurer que toutes les informations ont été compilées. Utilisez le transparent B et les mesures en matière de consommation : Gare à votre identité!

<http://cmcweb.ca/eic/site/cmc-cmc.nsf/fra/-fe00088.html> comme ressource.

Reformez des groupes de trois et demandez-leur de réaliser l'activité C, Que feriez-vous? Si le temps manque, les élèves effectueront le travail à la maison.

Utilisez le corrigé de l'activité C comme guide.

Notes pour l'enseignant

Avant le cours, préparez le matériel nécessaire (transparents et fiches d'activité).

Pour faciliter la discussion, familiarisez-vous avec les sites Web proposés.

Circulez dans la classe pour faciliter le travail des groupes et faire des suggestions aux élèves.

Matériel nécessaire

Transparent A, Comment découvrir qu'un vol d'identité a lieu

Transparent B, Minimisez les risques de vol d'identité

Transparent C, Que contient un profil de base de données?

Activité A, Comment découvrir qu'un vol d'identité a lieu

Activité B, Minimisez les risques de vol d'identité

Activité C, Que feriez-vous? (et corrigé)

Appréciation et évaluation

Les élèves partagent les résultats des activités A et B avec la classe.

Les élèves réalisent l'étude de cas de l'activité C et la remettent pour évaluation.

Demandez aux élèves de se rendre sur l'un des sites proposés ci-après, de répondre à un questionnaire en ligne sur la fraude et d'enregistrer leurs résultats.

Activités complémentaires

Les élèves pourraient concevoir une activité similaire à l'activité C, Que feriez-vous?, selon quatre scénarios différents impliquant le vol d'identité et d'autres arnaques.

Ressources additionnelles sur Internet

GRC

www.rcmp-grc.gc.ca/scams/student_guide_f.htm

Mesures en matière de consommation

cmcweb.ca/eic/site/cmc-cmc.nsf/fra/fe00088.html

Questionnaire en ligne sur la fraude

www.abcfraud.ca/ [en anglais seulement]

Industrie Canada — Bureau de la consommation du Canada

Questionnaire et test sur les fraudes et les arnaques

www.ic.gc.ca/eic/site/oca-bc.nsf/fra/h_ca02228.html

Gouvernement du Canada, Vol d'identité — Questions et réponses

www.securitecanada.ca/identitytheft_f.asp

Plus d'information sur le vol d'identité

www.ConsumerInformation.ca

Incitez les élèves à rechercher d'autres sites sur Internet.



activité A

Comment découvrir qu'un vol d'identité a lieu

04.04.02

nom :

date :

Utilisez les sites suivants comme ressources pour obtenir l'information servant à expliquer les termes du tableau.

Site de la GRC : www.rcmp-grc.gc.ca/scams/student_guide_f.htm

Site des consommateurs : <http://cmcweb.ca/eic/site/cmc-cmc.nsf/fra/fe00088.html>

Vols de cartes de paiement et de documents	
Écorniflage (regarder par-dessus l'épaule de quelqu'un)	
Écrémage	
Mystification	
Hameçonnage	
Arnaque par texto (SMS)	
Hameçonnage vocal	
Prix gagnés	
Vente aux enchères	
Arnaques diverses	



activité B

Activité B

Minimisez les risques de vol d'identité

04.04.02

nom : _____ date : _____

Utilisez les sites suivants comme ressources pour apprendre comment vous protéger contre le vol d'identité.

Site de la GRC : www.rcmp-grc.gc.ca/scams/student_guide_f.htm

Site des consommateurs : <http://cmcweb.ca/eic/site/cmc-cmc.nsf/fra/fe00088.html>

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	



activité C

Activité C

Que feriez-vous?

04.04.02

nom :

date :

Lisez les scénarios ci-dessous et dites comment vous réagiriez à chacun.

1. Vous recevez un courriel de votre banque vous annonçant une mise à jour de leurs mesures pour contrer le vol d'identité. Ils vous demandent de vous enregistrer sur leur site Web en utilisant l'adresse incluse dans le courriel. Que feriez-vous?

2. Vous êtes pressé de prendre de l'argent dans un GAB. En conséquence, vous ne prenez pas la précaution de protéger votre NIP en camouflant le clavier à l'aide de votre main. Cela permet à la personne qui se tient derrière vous de voir ce que vous faites et de découvrir votre mot de passe. Quelles peuvent être les conséquences de cette situation?

3. Vous décidez qu'il est temps de faire le ménage de votre appartement et de mettre à la poubelle vos reçus, vos relevés bancaires et vos factures. Vous jetez le sac contenant vos papiers dans le conteneur à l'arrière de l'immeuble. Est-ce correct?

4. Michelle a créé son premier profil sur un site de réseautage social bien connu. Elle a rempli le volet des renseignements personnels avec précision. On y trouve sa date de naissance, son adresse, son numéro de téléphone, le nom de son école, ainsi que des photos d'elle en voyage, des photos de classe, etc. C'est anodin, n'est-ce pas?



activité C

Activité C

Que feriez-vous? (corrigé)

04.04.02

Lisez les scénarios ci-dessous et dites comment vous réagiriez à chacun.

1. Vous recevez un courriel de votre banque vous annonçant une mise à jour de leurs mesures pour contrer le vol d'identité. Ils vous demandent de vous enregistrer sur leur site Web en utilisant l'adresse incluse dans le courriel. Que feriez-vous?

Les banques ne communiqueraient jamais avec vous de cette façon. Faites preuve de bon sens et jetez tous les messages de cette nature, même s'ils prétendent émaner d'une banque ou d'une autre organisation officielle fiable. Ne répondez jamais, n'activez aucun lien et n'utilisez aucun des numéros de téléphone. Jetez immédiatement le message.

2. Vous êtes pressé de prendre de l'argent dans un GAB. En conséquence, vous ne prenez pas la précaution de protéger votre NIP en camouflant le clavier à l'aide de votre main. Cela permet à la personne qui se tient derrière vous de voir ce que vous faites et de découvrir votre mot de passe. Quelles peuvent être les conséquences de cette situation?

Vous pourriez être agressé par cette personne en retournant à la maison. Elle aura votre carte de débit et elle a mémorisé votre mot de passe. Votre compte en banque sera vidé avant que vous ayez rapporté l'incident.

3. Vous décidez qu'il est temps de faire le ménage de votre appartement et de mettre à la poubelle vos reçus, vos relevés bancaires et vos factures. Vous jetez le sac contenant vos papiers dans le conteneur à l'arrière de l'immeuble. Est-ce correct?

Ne jetez jamais des documents qui contiennent des renseignements personnels. Certaines personnes fouillent dans les poubelles des gens et s'emparent de leurs renseignements personnels. Elles peuvent ainsi obtenir des cartes de crédit avec lesquelles elles accumuleront une dette considérable. Des négligences de cette nature peuvent vous faire perdre du temps et de l'argent pour rétablir votre réputation. Déchiquez toujours les documents sur lesquels apparaissent des renseignements personnels avant d'en disposer.

4. Michelle a créé son premier profil sur un site de réseautage social bien connu. Elle a rempli le volet des renseignements personnels avec précision. On y trouve sa date de naissance, son adresse, son numéro de téléphone, le nom de son école, ainsi que des photos d'elle en voyage, des photos de classe, etc. C'est anodin, n'est-ce pas?

Faux! Souvenez-vous que certains renseignements personnels ne doivent jamais être inscrits dans votre profil. N'affichez jamais votre date de naissance ni votre adresse; même des photos peuvent donner de l'information qui pourra être utilisée par un arnaqueur pour obtenir plus de renseignements à votre sujet. Choisissez toujours les mesures de sécurité appropriées pour maximiser votre protection lorsque vous fréquentez de tels sites.



transparent A

Transparent A Comment découvrir qu'un vol d'identité a lieu

04.04.02

Vols de cartes de paiement et de documents	Les victimes jettent aux ordures leurs vieux relevés bancaires, leurs vieux reçus de carte de crédit ou leurs vieilles factures. Les criminels fouillent dans les poubelles pour obtenir de l'information.
Écorniflage (regarder par-dessus l'épaule de quelqu'un)	Méthode utilisée pour collecter des renseignements personnels comme les codes d'accès à un bâtiment, les mots de passe pour les systèmes d'alarme, les NIP et de l'information sur les cartes de crédit.
Écrémage	Votre carte est secrètement glissée dans un appareil qui capture et conserve les renseignements inscrits sur la bande magnétique. Cette information peut être utilisée pour dupliquer votre carte.
Mystification	Ne vous fiez jamais à la seule information affichée pour confirmer l'identité de l'interlocuteur, qu'il s'agisse d'un individu, d'une entreprise ou d'un organisme.
Hameçonnage	Les victimes sont aiguillées vers une copie frauduleuse d'un site Web réel. On utilise la peur pour vous faire croire que vous risquez d'être victime de vol d'identité si vous n'utilisez pas l'hyperlien proposé.
Arnaque par texto (SMS)	Une variété d'hameçonnage. Vous recevez un message texto avec une adresse URL. Ne sélectionnez pas l'adresse, car vous pourriez télécharger un cheval de Troie. Jetez immédiatement le message.
Hameçonnage vocal	La victime est aiguillée vers un numéro de téléphone plutôt que vers une adresse Internet. Le courriel envoyé est un hameçonnage. Le message demande à la victime d'entrer son numéro d'identification personnel afin de vérifier son identité.
Prix gagnés	La victime est informée que pour obtenir son prix elle doit payer des taxes et des frais fictifs; on peut aussi lui demander d'acheter un produit ou un service afin de recevoir son prix.
Vente aux enchères	Les enchères en ligne concernent la représentation inexacte d'un objet, des biens non livrés ou des services non rendus, tout autant que le non-paiement de biens livrés.
Arnaques diverses	Par exemple : offres d'emploi fictives, fausses campagnes de charité, lettres d'Afrique de l'Ouest. Ne répondez à aucun de ces courriels ou appels téléphoniques.



transparent B

Transparent B

Minimisez les risques de vol d'identité

04.04.02

1	Annulez et détruisez les cartes de crédit que vous n'utilisez plus et gardez une liste de celles que vous utilisez régulièrement.
2	Signez vos cartes de crédit dès que vous les recevez et ne les prêtez jamais à qui que ce soit.
3	Portez attention au moment où vous recevez habituellement vos factures et communiquez avec l'entreprise si vous ne les recevez pas à temps.
4	Vérifiez mensuellement vos relevés de cartes de crédit. Signalez immédiatement la perte ou le vol de votre carte ainsi que toute irrégularité dans votre relevé.
5	Ne gardez sur vous que les cartes d'identité et les cartes de crédit dont vous avez besoin régulièrement. N'apportez pas la carte qui contient votre numéro d'assurance sociale. Gardez-la dans un endroit sûr, avec votre passeport.
6	Déchiqutez tous les papiers tels que les relevés bancaires, les reçus, les factures de services publics et tout autre document qui contient des renseignements personnels, ainsi que les formulaires préapprouvés de demande de cartes de crédit avant d'en disposer.
7	Les mots de passe protègent votre carte de crédit et vos comptes de banque et de téléphone. Ne transportez pas ces mots de passe avec vous et ne les placez pas là où un cambrioleur pourrait facilement les trouver.
8	Ne donnez aucun renseignement personnel par téléphone, par la poste ou par Internet, à moins que vous ne connaissiez très bien la personne ou l'entreprise.
9	À la maison, conservez vos renseignements personnels en un endroit sûr qui n'est pas directement accessible aux autres.
10	Au moins une fois l'an, réclamez une copie de votre rapport de solvabilité auprès des principales agences d'évaluation de crédit.



transparent C

Transparent C
**Que contient un profil de
base de données?**

04.04.02

Renseignements à votre sujet qui sont conservés dans un système informatique et qui peuvent être utilisés par divers organismes comme :

- Adresse
- Numéro de téléphone et de télécopie
- Numéro d'assurance sociale
- Numéros de cartes de crédit
- Numéro de permis de conduire
- Numéro de compte de banque
- Antécédents relatifs aux prêts étudiants
- Antécédents médicaux
- Dossier sur la conduite automobile
- Dossier d'assurance contre les accidents de travail
- Dossiers fiscaux
- Appartenance politique
- Habitudes de consommation
- Préférences en matière de produits
- Revenu estimatif



Cours 03

Rapports de solvabilité
et surveillance électronique au travail

.03

Vue d'ensemble

La dernière partie de ce chapitre concerne la confidentialité sur les lieux de travail. Les élèves découvrent différents enjeux concernant leurs dossiers personnels, la surveillance de leur courrier électronique et les lois qui protègent leurs droits.

Objectifs

Donner aux élèves une vue d'ensemble des questions de confidentialité et les rendre conscients des conséquences de ces dernières sur leur vie.

Rendre les élèves conscients de l'importance de protéger l'information relative à leur identité.

Démarche

Expliquer comment faire rayer son nom des listes de publipostage et de télémarketing.

Rendre les élèves conscients de l'importance de conserver une bonne réputation de solvabilité et leur apprendre comment obtenir leur rapport de solvabilité. Expliquer comment obtenir un rapport de solvabilité. Expliquer ce qu'il faut faire si on est victime de vol d'identité.

Prendre conscience des divers types de surveillance électronique qui peuvent être utilisés en milieu de travail.

Temps alloué

Discussion en classe (transparent A)	15 minutes
Activité A	20 minutes
Activité B	15 minutes
Discussion en classe (activité B)	10 minutes
Activité C	15 minutes

(À terminer à la maison)

Consignes

Discussion en classe

Avec toute la classe, réviser les étapes à franchir pour être exclus des programmes de marketing direct selon la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus (LNNTE). De plus, discutez avec toute la classe de moyens possibles pour protéger leur identité comme consommateurs. Utilisez le transparent A, Protégez votre vie privée (vos choix comme consommateurs) et le transparent B, Confidentialité et information, comme ressource.

Demandez aux élèves de prendre des notes pendant ou après la discussion en classe.

Activité d'apprentissage

Gardez les élèves en grand groupe pour discuter des rapports de solvabilité, de ce qu'il faut faire pour obtenir le sien et des raisons pour lesquelles il est important de conserver une bonne réputation de solvabilité. Les élèves noteront les informations sur la fiche de l'activité A, Rapport de solvabilité.

L'enseignant devrait utiliser le transparent C, Que trouve-t-on dans un rapport de solvabilité?, et le transparent D, Examiner son rapport de solvabilité, comme outil et ressource pour faciliter la discussion en classe.

Formez des groupes de deux élèves et demandez-leur de lire la fiche d'information proposée à l'activité B, La surveillance au travail. Faites remplir le tableau de la

fiche d'activité. Utilisez l'information du site Web proposé à l'activité B pour vous assurer que les élèves ont noté toutes les possibilités. En grand groupe, discutez des trouvailles.

Placez les élèves en petits groupes (3-4) pour lire les scénarios présentés à l'activité C, Que feriez-vous?, et en discuter. Demandez aux élèves, comme travail à la maison, de proposer leurs solutions aux scénarios exposés et de remettre leur travail au cours suivant.

Notes pour l'enseignant

Avant le cours, préparez le matériel nécessaire (transparents et fiches d'activité).

Pour faciliter la discussion, familiarisez-vous avec les sites Web proposés.

Circulez dans la classe pour faciliter le travail des groupes et faire des suggestions aux élèves.

Matériel nécessaire

Activité A, Rapport de solvabilité (et corrigé)

Activité B, La surveillance au travail (et corrigé)

Activité C, Que feriez-vous? (et corrigé)

Transparent A, Protégez votre vie privée

Transparent B, Confidentialité et information

Transparent C, Que trouve-t-on dans un rapport de solvabilité?

Transparent D, Examiner son rapport de solvabilité

Transparent E, La surveillance électronique au travail

Questionnaire (et corrigé)

Appréciation et évaluation

Les élèves peuvent remettre l'activité C, Que feriez-vous?, pour évaluation.

Accordez 15 minutes aux élèves pour réviser les fiches d'activité et demandez-leur de répondre au questionnaire.

Ressources additionnelles sur Internet

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

www.privcom.gc.ca/fs-fi/02_05_d_17_f.asp

Mesures en matière de consommation

<http://cmcweb.ca/eic/site/cmc-cmc.nsf/fra/-fe00088.html>

Incitez les élèves à rechercher d'autres sites sur Internet.



activité A

Activité A

Rapport de solvabilité

04.04.03

nom : _____

date : _____

Que trouve-t-on dans un rapport de solvabilité?

1

2

3

4

Que faire pour recevoir votre rapport de solvabilité?

Pourquoi faut-il s'assurer d'avoir une bonne réputation de solvabilité?

Que faire si vous croyez être victime de vol d'identité?

1

2

3

4

5

6



activité A

Activité A

Rapport de solvabilité (corrigé)

04.04.03

Que trouve-t-on dans un rapport de solvabilité?	
1	Information sur l'identité : nom, numéro d'assurance sociale, adresse et, parfois, numéro de téléphone, adresse précédente et employeur
2	Antécédents de crédit : types de crédit actuels ou passés, fournisseurs du crédit, habitudes de paiement, crédit et dettes en cours et importance du crédit accordé
3	Information de nature publique : généralement limitée aux privilèges fiscaux, aux jugements et aux faillites
4	Demandeurs précédents : noms des personnes qui ont récemment demandé de l'information sur ce consommateur
Que faire pour recevoir votre rapport de solvabilité?	
	<p>Pour recevoir une copie de votre rapport de solvabilité personnel, faites parvenir une demande écrite accompagnée de la copie de deux pièces d'identité à :</p> <p>Equifax Canada inc. Relations nationales avec le consommateur www.equifax.ca C. P. 190 succursale Jean Talon Montréal, (Québec) H1S 2Z2 Télécopie : 514-355-8502 Téléphone : 514-493-2314 ou 1-800-465-7166</p> <p>ou appelez le bureau de Trans Union of Canada Inc. de votre région pour savoir comment obtenir gratuitement un rapport de solvabilité. Trans Union of Canada Inc. www.tuc.ca Sans frais : 1-877-525-3823</p>
Pourquoi faut-il s'assurer d'avoir une bonne réputation de solvabilité?	
	<p>Il est important d'avoir et de garder une bonne réputation de solvabilité, car si vous voulez, un jour, obtenir une hypothèque ou tout autre type de prêt, votre rapport de solvabilité sera la première chose que l'on vérifiera. Il est également important de se rappeler que si vous éprouvez des difficultés financières sérieuses, il faut plusieurs années pour rétablir votre réputation de solvabilité.</p>
Que faire si vous croyez être victime de vol d'identité?	
1	Communiquez avec les institutions financières et la police de votre localité.
2	Faites inscrire une alerte à la fraude dans votre rapport de solvabilité en communiquant avec Equifax et Trans Union of Canada .
3	Pour remplacer les cartes d'identité comme l'assurance santé, le permis de conduire ou le numéro d'assurance sociale, composez le 1-800 O Canada / 1-800-622-6232
4	Communiquez avec Postes Canada si votre courrier ne vous parvient pas.
5	Notez les mesures que vous avez prises pour clarifier votre situation et rétablir votre crédit.
6	Aidez à éliminer la fraude. Communiquez avec PhoneBusters au 1-888-495-8501 ou expédiez gratuitement une télécopie au : 1-888-654-9426 Courriel : info@phonebusters.com



activité B

Activité B

La surveillance au travail

04.04.03

nom :

date :

Visitez le site du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. www.priv-com.gc.ca/fs-fi/02_05_d_17_e.asp pour vous aider à remplir le tableau suivant.

1. Énoncez des façons dont les employés peuvent être surveillés au travail.

A		E	
B		F	
C		G	
D		H	

2. Lisez la feuille d'information sur le site : www.privcom.gc.ca/fs-fi/02_05_d_17_e.asp et surlignez 5 éléments importants à considérer concernant la vie privée au travail.

1	
2	
3	
4	
5	



activité B

Activité B

La surveillance au travail

04.04.03

Visitez le site du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. www.priv-com.gc.ca/fs-fi/02_05_d_17_f.asp pour vous aider à remplir le tableau suivant.

1. Énoncez des façons dont les employés peuvent être surveillés au travail.			
A	Surveillance téléphonique	E	Détecteurs de localisation
B	Surveillance des boîtes vocales	F	Surveillance par caméras vidéo
C	Surveillance des courriels	G	Surveillance des activités sur Internet
D	Surveillance des saisies de données	H	Tests antidrogue
2. Lisez la feuille d'information sur le site : www.privcom.gc.ca/fs-fi/02_05_d_17_e.asp et soulignez 5 éléments importants à considérer concernant la vie privée au travail.			
1	Les gens s'attendent à jouir d'un peu d'intimité au travail, même s'ils se trouvent dans les locaux de leur employeur et qu'ils utilisent l'équipement de ce dernier. D'autre part, il est normal que le fait de travailler pour quelqu'un suppose que l'on abandonne un peu de son intimité. Les employeurs ont besoin d'information de base sur leurs employés pour des domaines comme la paye et les avantages; ils doivent de plus pouvoir s'assurer que le travail est effectué efficacement et en toute sécurité.		
2	L'employeur devrait préciser quels renseignements personnels il recueille sur ses employés, pourquoi il collecte ces renseignements et ce qu'il en fait. La collecte, l'utilisation ou la révélation de renseignements personnels ne devraient normalement être effectuées qu'à la connaissance et avec le consentement de l'employé. L'employeur ne devrait collecter que les renseignements nécessaires pour ses besoins, et n'utiliser que des moyens raisonnables et légaux. L'employé doit donner des renseignements personnels précis, complets et à jour. L'employé devrait avoir accès aux renseignements personnels contenus dans son dossier et pouvoir en contester l'exactitude et la complétude.		
3	Les employeurs ont des besoins légitimes pour connaître des renseignements personnels sur leurs employés. Ils doivent savoir qui ils embauchent. Ils font face à des besoins de performance et doivent s'assurer que les lieux de travail sont sécuritaires. Et ils peuvent considérer que la surveillance électronique et d'autres types de surveillance sont nécessaires pour garantir la productivité, empêcher le coulage d'informations confidentielles et prévenir le harcèlement au travail. Les employeurs doivent parfois fouiller dans des domaines d'ordre privé. Mais ils peuvent réduire ces cas au minimum et en limiter les effets sur la vie privée.		
4	Les employeurs devraient informer leurs employés des renseignements personnels qui seront collectés, utilisés et révélés. Ils doivent aussi, par exemple, les informer de leur politique relative à l'utilisation du Web, des courriels et du téléphone. Les employés doivent également savoir si la surveillance est continue ou occasionnelle.		
5	De bonnes pratiques en matière de protection des renseignements personnels ne se limitent pas à éviter les plaintes, les griefs ou les poursuites judiciaires. Que la vie privée soit protégée par la loi ou par contrat, favoriser en milieu de travail une culture où la protection de la vie privée est jugée importante et respectée contribue au maintien du moral et de la confiance mutuelle et représente une bonne affaire.		



activité C

Activité C

Que feriez-vous?

04.04.03

nom : _____ date : _____

Lisez les scénarios suivants et dites comment vous réagiriez à chacun.

1. Vous avez fait une demande de prêt étudiant et on vous informe que votre demande a été rejetée à cause d'un retard de paiement sur votre carte de crédit. Vous voulez connaître la teneur exacte de votre rapport de solvabilité afin d'y faire apporter les corrections nécessaires.

2. Vous avez reçu des catalogues d'équipement sportif pour lesquels vous n'avez aucun désir d'acheter. Toutefois, vous avez également reçu des catalogues de manufacturiers de vêtements que vous aimeriez continuer à recevoir. Vous aimeriez que l'on retire votre nom de la seule liste des catalogues d'équipement sportif.

3. La pile de catalogues sur votre table de travail atteint un mètre. Vous ne voulez plus recevoir de publipostage direct et souhaitez que votre nom soit retiré de toutes les listes.

4. Vous acceptez de recevoir du marketing direct par la poste, mais pas par téléphone.

5. Vous avez fait plusieurs appels à des numéros 800 ou 900 et, bien que vous n'ayez jamais donné votre numéro de téléphone, vous commencez à être l'objet de sollicitation téléphonique de la part de ces entreprises et de ces personnes. Vous voulez faire en sorte que, lorsque vous composez un numéro 800 ou 900, vous ne laissez pas, par inadvertance, votre numéro de téléphone à ce marchand.

6. Votre évaluation trimestrielle au travail n'est pas aussi bonne que vous l'espérez. Vous aimeriez savoir s'il y a, dans votre dossier personnel, quelque chose qui pourrait justifier cette évaluation médiocre.



activité C

Activité C

Que feriez-vous? (corrigé)

04.04.03

nom : _____ date : _____

Lisez les scénarios suivants et dites comment vous réagiriez à chacun.

1. Vous avez fait une demande de prêt étudiant et on vous informe que votre demande a été rejetée à cause d'un retard de paiement sur votre carte de crédit. Vous voulez connaître la teneur exacte de votre rapport de solvabilité afin d'y faire apporter les corrections nécessaires.

Vous devriez : (1) demander une copie de votre dossier auprès de toutes les agences d'évaluation du crédit (service gratuit si on vous a refusé un prêt), et (2) informer les agences d'évaluation de toute inexactitude dans votre dossier,

2. Vous avez reçu des catalogues d'équipement sportif pour lesquels vous n'avez aucun désir d'acheter. Toutefois, vous avez également reçu des catalogues de manufacturiers de vêtements que vous aimeriez continuer à recevoir. Vous aimeriez que l'on retire votre nom de la seule liste des catalogues d'équipement sportif.

Écrivez directement à l'entreprise d'équipements sportifs et demandez qu'on enlève votre nom de la liste.

3. La pile de catalogues sur votre table de travail atteint un mètre. Vous ne voulez plus recevoir de publipostage direct et souhaitez que votre nom soit retiré de toutes les listes.

Communiquez avec l'Association canadienne du marketing et demandez que votre nom soit retiré de la liste téléphonique de tous ses membres (souvenez-vous que les marchands ne sont pas tous membres de l'ACM).

4. Vous acceptez de recevoir du marketing direct par la poste, mais pas par téléphone.

Communiquez avec l'Association canadienne du marketing et demandez que votre nom soit retiré de la liste téléphonique de tous ses membres (souvenez-vous que les marchands ne sont pas tous membres de l'ACM). Si vous recevez des appels de télémarketing et ne voulez plus recevoir d'autres appels de cette entreprise, dites-le à l'interlocuteur et invoquez les lois fédérale et provinciale.

5. Vous avez fait plusieurs appels à des numéros 800 ou 900 et, bien que vous n'avez jamais donné votre numéro de téléphone, vous commencez à être l'objet de sollicitation téléphonique de la part de ces entreprises et de ces personnes. Vous voulez faire en sorte que, lorsque vous composez un numéro 800 ou 900, vous ne laissez pas, par inadvertance, votre numéro de téléphone à ce marchand.

Vérifiez avec votre fournisseur de service téléphonique afin de savoir s'il peut installer un mécanisme de blocage pour ces numéros (système d'identification du numéro des appels entrants).

6. Votre évaluation trimestrielle au travail n'est pas aussi bonne que vous l'espérez. Vous aimeriez savoir s'il y a, dans votre dossier personnel, quelque chose qui pourrait justifier cette évaluation médiocre.

Demandez simplement à votre superviseur de voir votre dossier. Si votre employeur refuse, appelez le ministère du Travail de votre province pour clarifier vos droits en tant qu'employé. Bien qu'elles n'y soient pas tenues par la loi, la plupart des entreprises se conforment aux directives contenues dans le guide sur la vie privée, et permettent que les employés consultent leur dossier.



transparent A

Transparent A
Protégez votre vie privée
(vos choix comme consommateurs)

04.04.03

Se retirer des programmes de marketing direct

- Demandez au marchand de retirer votre nom de sa liste.
- Communiquez avec l'Association canadienne de marketing (ACM) pour faire retirer votre nom des listes de ses membres.

Association canadienne de marketing
1 Concorde Gate, bureau 607
Don Mills (Ontario) M3C 3N6
Téléphone : 416-391-2362

Service d'interruption de sollicitation de l'ACM
www.the-cma.org/french/?WCE=C=47IK=227020

Pour éliminer les appels non désirés, rendez-vous sur le site suivant :

Liste nationale de numéros de télécommunication exclus
www.lnnte-dncl.gc.ca/index-fra

Vos choix comme consommateur

- N'indiquez que l'information nécessaire sur la carte d'information de garantie d'un produit.
- Ne donnez aucun renseignement personnel ou financier par téléphone à moins que vous ne connaissiez l'entreprise et que vous sachiez quel usage on fera de l'information.
- Ne donnez aucun renseignement personnel lors d'une transaction au point de vente.
- Si vous recevez des appels de télémarketing et ne voulez plus recevoir d'autres appels de cette entreprise, dites-le à l'interlocuteur et invoquez les lois fédérale et provinciale.



La Loi sur la protection des renseignements personnels donne aux personnes un plus grand contrôle en accordant à toute personne vivant au Canada le droit de vérifier l'information détenue sur elle par 110 ministères et organismes du gouvernement fédéral (quelques exceptions mises à part). Les personnes peuvent aussi demander que les erreurs soient corrigées et, si leur requête est refusée, elles peuvent demander qu'une note décrivant la correction demandée et non effectuée soit jointe au dossier. [Loi sur la protection des renseignements personnels, gouvernement du Canada]. On doit prendre note que chaque province possède sa propre loi et son propre régime de protection de la vie privée.

Pour faire corriger ou détruire un dossier, vous devez

- communiquer avec l'organisme concerné;
- attendre que votre requête soit étudiée;
- si votre requête est rejetée, vous pouvez demander une révision judiciaire.

La *Loi sur les renseignements concernant le consommateur* donne à ce dernier le droit de contester toute information inexacte et lui permet d'insérer, dans un rapport de solvabilité, sa propre version relativement à l'information contestée.



transparent C

Transparent C
**Que trouve-t-on dans
un rapport de solvabilité?**

04.04.03

De l'information sur l'identité

- **Nom, numéro d'assurance sociale, adresse et, parfois, numéro de téléphone, adresse précédente et employeur**

Antécédents de crédit

- **Types de crédit actuels ou passés, fournisseurs du crédit, habitudes de paiement, crédit et dettes en cours et importance du crédit accordé**

Information de nature publique

- **Généralement limitée aux privilèges fiscaux, aux jugements et aux faillites**

Demandeurs précédents

- **Noms des personnes qui ont récemment demandé de l'information sur ce consommateur**



transparent D

Transparent D

Examiner son rapport de solvabilité

04.04.03

Loi sur les renseignements concernant le consommateur

- Stipule qu'une personne qui en fait la demande auprès d'une agence de renseignements peut obtenir une copie de son rapport de solvabilité.
- Pour recevoir une copie de votre rapport de solvabilité personnel, faites parvenir une demande écrite accompagnée de la copie de deux pièces d'identité à :

Equifax Canada Inc.
Relations nationales avec le consommateur
C.P. 190, succursale Jean Talon
Montréal (Québec) H1S 2Z2
Télécopie : 514-355-8502
Téléphone : 514-493-2314 ou 1-800-465-7166
www.equifax.ca

Trans Union of Canada Inc.
Appelez le bureau de Trans Union of Canada Inc. de votre région pour savoir comment obtenir gratuitement un rapport de solvabilité.
Sans frais : 1-877-525-3823
www.tuc.ca

Que faire si vous croyez être victime de vol d'identité

- Communiquez avec les institutions financières et la police de votre localité.
- Faites inscrire une alerte à la fraude dans votre rapport de solvabilité en communiquant avec :

Equifax: 1-800-465-7166 et
Trans Union: 1-877-525-3823
(résidents du Québec : 1-877-713-3393).

- Pour remplacer les cartes d'identité comme l'assurance santé, le permis de conduire ou le numéro d'assurance sociale, composez le 1-800 O Canada / 1-800-622-6232.
- Communiquez avec Postes Canada si votre courrier ne vous parvient pas.
- Notez les mesures que vous avez prises pour clarifier votre situation et rétablir votre crédit.
- Aidez à éliminer la fraude. Communiquez avec PhoneBusters au 1-888-495-8501 ou expédiez gratuitement une télécopie au 1-888-654-9426. Courriel : info@phonebusters.com.



Types de surveillance électronique

- Surveillance téléphonique
- Surveillance des boîtes vocales
- Surveillance des courriels
- Surveillance des activités sur Internet
- Surveillance des saisies de données
- Détecteurs de localisation
- Surveillance par caméras vidéo
- Tests antidrogue



questionnaire

Questionnaire

La vie privée

04.04.

nom :

date :

Vrai ou faux (5 points)

1. ___ La Loi sur l'accès à l'information permet d'avoir accès à presque tous les dossiers privés des entreprises.
2. ___ Les banques de données publiques comprennent des renseignements comme les rapports de solvabilité, les dossiers scolaires et les dossiers médicaux.
3. ___ Un rapport de solvabilité indique si une personne a déjà déclaré faillite.
4. ___ Un bureau de crédit indique dans ses rapports si une personne paie ses factures à temps.
5. ___ La Loi sur les renseignements concernant le consommateur permet à une personne d'avoir accès à son rapport de solvabilité.

Choix multiples (5 points)

6. ___ Un exemple de dossier public serait :
 - A. Un relevé de carte de crédit
 - B. Un annuaire téléphonique
 - C. Des dossiers médicaux
 - D. Une demande d'emploi gardée dans les dossiers d'une entreprise
7. ___ Les dossiers d'inscription des électeurs sont considérés comme :
 - A. Des dossiers publics
 - B. Des dossiers privés
 - C. Des dossiers d'entreprises
 - D. Un profil de banque de données
8. ___ Un rapport de solvabilité indique :
 - A. L'impôt fédéral sur le revenu
 - B. Les soldes de factures d'électricité et d'autres services publics
 - C. Les salaires antérieurs
 - D. Les soldes des comptes à tempérament
9. ___ L'organisme qui informe les entreprises sur les antécédents de crédit d'une personne :
 - A. Une coopérative de crédit
 - B. Les services de conseillers en crédit
 - C. Une banque
 - D. Un bureau de crédit
10. ___ Dans un GAB, votre NIP sert à :
 - A. Indiquer votre solde
 - B. Permettre à la banque d'accéder à vos dossiers financiers
 - C. Garantir votre sécurité en tant qu'utilisateur autorisé
 - D. Indiquer votre cote de solvabilité

Étude de cas (5 points)

Jasmine a récemment reçu des lettres l'avisant que ses comptes de magasins sont en souffrance. Elle a remarqué que ces lettres proviennent d'entreprises auprès desquelles elle n'a jamais fait d'achats. De plus, les factures concernent des biens qu'elle n'a jamais achetés. Quelles mesures recommanderiez-vous à Jasmine de prendre?



questionnaire

Questionnaire

corrige
La vie privée

04.04.

Vrai ou faux (5 points)

1. **F** La Loi sur l'accès à l'information permet d'avoir accès à presque tous les dossiers privés des entreprises.
2. **F** Les banques de données publiques comprennent des renseignements comme les rapports de solvabilité, les dossiers scolaires et les dossiers médicaux.
3. **V** Un rapport de solvabilité indique si une personne a déjà déclaré faillite.
4. **V** Un bureau de crédit indique dans ses rapports si une personne paie ses factures à temps.
5. **V** La Loi sur les renseignements concernant le consommateur permet à une personne d'avoir accès à son rapport de solvabilité.

Choix multiples (5 points)

6. ___ Un exemple de dossier public serait :
B. Un annuaire téléphonique
7. ___ Les dossiers d'inscription des électeurs sont considérés comme :
A. Des dossiers publics
8. ___ Un rapport de solvabilité indique :
D. Les soldes des comptes à tempérament
9. ___ L'organisme qui informe les entreprises sur les antécédents de crédit d'une personne :
D. Un bureau de crédit
10. ___ Dans un GAB, votre NIP sert à :
C. Garantir votre sécurité en tant qu'utilisateur autorisé

Étude de cas (5 points)

Jasmine a récemment reçu des lettres l'avisant que ses comptes de magasins sont en souffrance. Elle a remarqué que ces lettres proviennent d'entreprises auprès desquelles elle n'a jamais fait d'achats. De plus, les factures concernent des biens qu'elle n'a jamais achetés. Quelles mesures recommanderiez-vous à Jasmine de prendre?

Jasmine semble être victime d'un vol d'identité. Elle doit communiquer avec ces entreprises pour faire annuler ces comptes et expliquer la situation. Elle doit examiner son rapport de solvabilité afin de vérifier s'il contient d'autres traces d'abus de ses dossiers financiers; elle devra, par la suite, le vérifier régulièrement. À l'avenir, elle devra également être très prudente en utilisant son numéro d'assurance sociale.

